

REGLEMENT « Coupe Harmonie »

PARTICIPATION

Epreuves ouvertes aux clubs du Poitou-Charentes ; les participants sont licenciés dans leur club et membre de l'AS.

Tout index supérieur à 36 est ramené à 36.

FORMULE de JEU

Am-Am par équipe de 4 composée d'un homme et trois dames.

Deux meilleurs scores retenus dans chaque équipe (trou par trou)

ORGANISATION

Trois rencontres ; chaque club peut présenter deux équipes ; départs en shot-gun souhaitables afin de permettre aux participants d'assister à la remise des prix.

INSCRIPTION

Chaque club envoie au club organisateur la composition de ses équipes, au plus tard 8 jours avant la rencontre, précisant noms, index et n° de licence.

REMISE des PRIX

Le club qui reçoit organise la remise des prix et le cocktail. La première équipe en Brut et la première équipe en Net sont récompensées ce qui totalise 8 prix à distribuer. Le Brut prime sur le Net et ne peut être cumulé par une même équipe.

A l'issue de chaque rencontre, des points sont attribués à chaque club en fonction du résultat de leurs équipes et ce de la façon suivante : 10 points aux premiers, 9 points aux seconds, 8 points aux troisièmes, 7 points aux quatrièmes, etc ... jusqu'à 1 point aux dixièmes.

TARIF

Le green-fee pour la saison 2025 est à 42 € et le droit de jeu à 8 € ; une révision des tarifs est faite chaque année.